

FIN DES QUOTAS LAITIERS

Quel intérêt de produire plus de lait dans les systèmes tout herbe des zones herbagères ?

La sortie du régime des quotas, qui va s'appliquer à partir de 2015, est inévitablement présente dans la tête de beaucoup d'éleveurs laitiers pour qui elle représente une opportunité de développement de l'atelier laitier dont beaucoup rêvaient depuis 1983, date de sa mise en place. Si l'on retient l'hypothèse que les éleveurs motivés par cette production vont pouvoir faire plus, voire beaucoup plus de lait, il n'est pas certain que cette stratégie soit gagnante à tous les coups.

C'est à cette question que le Réseau d'élevage bovins lait de la région Est a cherché à répondre en s'intéressant à 6 contextes de production représentés en Alsace, Lorraine ou Champagne Ardenne. Nous développons ici les différentes voies de production supplémentaires que nous avons explorées pour les systèmes laitiers tout herbe des zones herbagères.

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE



Ces exploitations se situent majoritairement dans les zones herbagères où la part de prairies permanentes obligatoires reste importante. Ces structures ont maintenu ces systèmes herbagers à cause de contraintes agronomiques ou grâce à une valorisation du lait dans une filière AOP.

La volonté des éleveurs de valoriser les prairies conduit à développer un atelier de bœufs de 36 mois élevés avec les génisses.



UNE EXPLOITATION TYPE DE CETTE ZONE

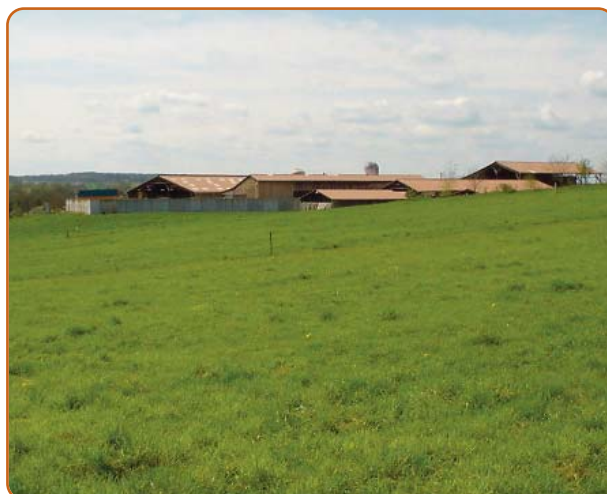
2 associés en GAEC

158 ha de SAU

dont STH : 126 ha Triticale : 5 ha
Blé : 12 ha Avoine : 5 ha
Orge d'hiver : 10 ha

300 000 l de lait vendu
Vêlages automne - hiver

60 vaches Montbéliardes à 5 400 litres
28 génisses élevées par an
Premier vêlage à 36 mois
25 bœufs (finis à 36 mois) vendus par an



Lorraine, Alsace, Champagne-Ardenne





Forces

- Des surfaces en herbe obligatoire qui permettent de maintenir l'activité laitière
- Des places en bâtiments facilement mobilisables pour le troupeau laitier
- Des réserves de productivité laitière au niveau du potentiel génétique
- Des circuits de collecte assurés et bien organisés

Faiblesses

- Forte charge de travail dans des exploitations qui comptent 2 à 3 ateliers d'importance
- Des stabulations pour les vaches en production souvent pleines et des capacités limitantes de stockage de fourrage
- Des mises aux normes à revoir dans un contexte de durcissement de la réglementation environnementale en zone vulnérable
- Parcellaire éclaté avec incidence sur les coûts de mécanisation et limitant les capacités de récolte des surfaces en herbe sous forme d'ensilage

Opportunités

- Spécialisation laitière d'exploitations diversifiées avec de la viande.
- Vêlages groupés à l'automne qui pourraient passer en vêlages étalés permettant ainsi de faire plus de lait dans des installations saturées
- Possibilité de rajeunissement de l'âge au premier vêlage
- Possibilité de développer la surface fourragère pour l'atelier laitier à partir des surfaces en cultures de vente (maïs fourrage à la place des céréales)

Menaces

- Risque d'arrêt du lait en situation de main-d'œuvre limitante au profit de la viande bovine
- Impact de la spécialisation sur la filière viande régionale : quel devenir des veaux mâles de race laitière ?
- Avec la spécialisation, diminution de la relative sécurité permise par la multiplicité des ateliers « ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier »



LES PISTES DE SORTIE DE QUOTA

Ajout de vaches dans les places disponibles

Là où des places sont encore disponibles, l'ajout de vaches est bien sûr la première opportunité à envisager. Il faudra toutefois rester vigilant à la sur-saturation du bâtiment et à sa bonne ventilation pour que cette piste se traduise effectivement par un supplément de lait produit.

Augmentation de la productivité : voie concentrés

Cette voie vient naturellement à l'esprit en jouant sur la distribution de concentrés et elle est rapide à mettre en œuvre. Avec un pilotage du troupeau en dessous de son potentiel et de faibles distributions de concentrés, la réponse devrait être d'un bon niveau.

Augmentation de la productivité : voie fourragère

Cette voie peut être mise en œuvre par le développement du maïs ensilage au détriment des cultures de vente. Elle permet d'augmenter significativement la productivité laitière.

L'introduction de l'ensilage de maïs dans la ration des vaches n'est pas sans conséquences sur le fonctionnement de l'exploitation : investissement en stockage supplémentaire.

Agrandissement du bâtiment

Cette voie ne sera pas possible dans tous les cas, des contraintes topologiques ou réglementaires peuvent parfois empêcher l'agrandissement du bâtiment.

Mais aussi, selon le type de conception de bâtiment à l'origine, le mode de stockage des effluents (fosses caillebotis par exemple) peut empêcher cette extension.

Construction d'un nouveau bâtiment et développement de l'atelier lait :

Cette option peut être envisagée dans le cadre d'une installation ou par des éleveurs disposant de bâtiments obsolètes. Cette option peut permettre d'améliorer les conditions de travail de l'éleveur, le confort des animaux et la quantité de lait livrée.

JE DÉVELOPPE MON ATELIER LAITIER À PARTIR DE PLACES DISPONIBLES DANS MON BÂTIMENT

Modalités pratiques

Cette évolution suppose que l'éleveur dispose de places disponibles dans le bâtiment des vaches laitières. L'effectif de vaches passe de 60 à 72 et le nombre de génisses mises en élevage de 28 à 34. L'atelier de bœufs est ajusté en fonction de la place restant disponible dans le bâtiment d'élevage.

L'éleveur ne change rien à son système d'alimentation. La diminution du nombre de bœufs permet de réaliser quelques hectares de fauches supplémentaires et de conserver le même régime alimentaire pour l'ensemble des catégories animales.

Avec une productivité laitière inchangée, l'augmentation du nombre de vaches permet de produire 68 000 litres de lait supplémentaires.

Résultats et commentaires

L'Excédent Brut d'Exploitation progresse de 7 500 € ce qui représente un gain de 111 € par 1000 l supplémentaires. Sans investissements nécessaires et en acceptant un supplément de travail d'astreinte, ce cas de figure est très favorable et relativement résistant à la conjoncture.

> Tableau 1 : Évolution structurelle et résultats économiques attendus

Sources : Réseaux d'élevage bovins lait d'Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne 2012

	Situation initiale	+20% de VL sans investir	Écart
Vaches laitières	60	72	+ 12
Lait/VL (l)	5 400	5 400	=
Lait livré (l)	300 000	368 000	+ 68 000
Nbre de génisses laitières/an	28	34	+ 6
Nbre de bœufs/an	25	12	- 13
SAU (ha)	158	158	
dont herbe (ha)	126	126	=
dont maïs ensilage (ha)	0	0	=
dont cultures de vente (ha)	32	32	=
Valorisation de l'herbe (tMS/ha)	6,1	6,1	=
EBE (€)	85 300	92 800	+ 7 500
EBE/1000 l supplémentaires (€)			+ 111
Annuités (€)	23 900	23 900	=
Disponible (€)	61 400	68 900	+ 7 500



Cette piste de développement de l'atelier laitier est toujours bénéfique, même en conjoncture défavorable, (prix du lait bas et aliment du bétail élevé), elle se traduit par un supplément de revenu d'au moins 5 000 €.

> Tableau 2 : Différentiel de revenu entre la situation initiale et la situation projetée en fonction de la conjoncture prix

Sources : Réseaux d'élevage bovins lait d'Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne 2012

Prix des concentrés VL*	Prix du lait 305 €/1000 L	Prix du lait 335 €/1000 L	Prix du lait 365 €/1000 L
139 €/t	6 400 € +93 €/1000 L	7 900 € +116 €/1000 L	9 600 € +141 €/1000 L
189 €/t	5 800 € +86 €/1000 L	7 500 € +111 €/1000 L	9 100 € +134 €/1000 L
239 €/t	5 200 € +76 €/1000 L	6 800 € +100 €/1000 L	8 500 € +125 €/1000 L

* La variation de prix s'applique aussi aux céréales produites sur l'exploitation

J'INTENSIFIE LA CONDUITE DES VACHES LAITIÈRES AVEC UN SUPPLÉMENT D'APPORT DE CONCENTRÉ

Modalités pratiques

L'éleveur ne modifie pas ses effectifs animaux et n'investit pas dans des aménagements ou la construction d'un nouveau bâtiment. Il choisit d'augmenter la productivité des vaches en augmentant la quantité de concentré distribuée aux vaches de 500 kg. Cet apport supplémentaire va entraîner une diminution de l'ingestion de fourrage de 0,35 kg MS/kg de concentrés (effet substitution)

représentant pour l'ensemble des vaches un total de 10 tMS qui sera vendu sous forme de foin. L'efficacité marginale du concentré, retenue dans nos calculs, est de 1 litre de lait/ kg de concentré supplémentaire portant ainsi la production par vache à 5 900 litres.

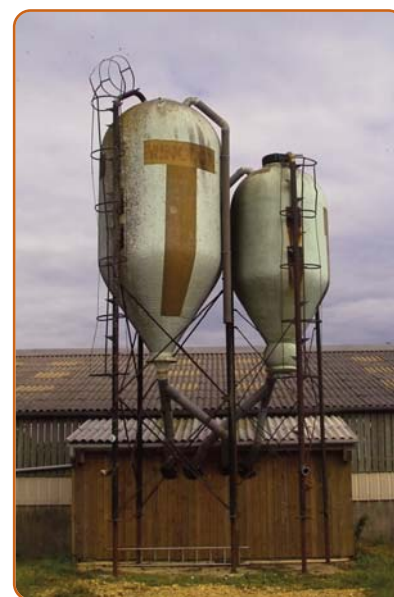
L'augmentation de concentré décrite ci-dessus, sans augmentation du cheptel, permet de produire 30 000 litres de lait supplémentaires.

Résultats et commentaires

La recherche d'une productivité supplémentaire par le levier des concentrés a une efficacité économique relativement intéressante dans ce système. Dans les mêmes conditions de prix, le gain d'EBE s'annule pour une efficacité marginale du concentré de 0.78 l de lait par kg de concentré.

> **Tableau 3 : Évolution structurelle et résultats économiques attendus**
Sources : Réseaux d'élevage bovins lait d'Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne 2012

	Situation initiale	+ 500 l/VL avec la voie concentré	Écart
Vaches laitières	60	60	=
Lait/VL (l)	5 400	5 900	+ 500
Lait livré (l)	300 000	330 000	+ 30 000
Nbre de génisses laitières/an	28	28	=
Nbre de bœufs/an	25	25	=
SAU (ha)	158	158	=
dont herbe (ha)	126	126	=
dont maïs ensilage (ha)	0	0	=
dont cultures de vente (ha)	32	32	=
Valorisation de l'herbe (tMS/ha)	6,1	6,1	=
EBE (€)	85 300	86 800	+ 1 500
EBE/1000 l supplémentaires (€)			+ 51
Annuités (€)	23 900	23 900	=
Disponible (€)	61 400	62 900	+ 1 500



À même niveau d'efficacité marginale du concentré (1 kg distribué pour 1 l produit), le bénéfice s'avère assez sensible à la conjoncture du prix des concentrés achetés. Dans les conditions de l'année 2012, l'ajout de concentrés dans les conditions décrites serait même perdant.

> **Tableau 4 : Différentiel de revenu entre la situation initiale et la situation projetée en fonction de la conjoncture prix**

Sources : Réseaux d'élevage bovins lait d'Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne 2012

Prix des concentrés VL*	Prix du lait 305 €/1000 L	Prix du lait 335 €/1000 L	Prix du lait 365 €/1000 L
139 €/t	1 900 € +64 €/1000 L	2 600 € +88 €/1000 L	3 400 € +112 €/1000 L
189 €/t	800 € +27 €/1000 L	1 500 € +51 €/1000 L	2 200 € +75 €/1000 L
239 €/t	- 500 € -16 €/1000 L	200 € +8 €/1000 L	1 000 € +32 €/1000 L

* La variation de prix s'applique aussi aux céréales produites sur l'exploitation

J'INTENSIFIE LA CONDUITE DES VACHES LAITIÈRES EN AUGMENTANT LA PART D'ENSILAGE DE MAÏS

Modalités pratiques

L'éleveur ne modifie pas ses effectifs animaux et n'investit pas dans des aménagements ou la construction d'un nouveau bâtiment. Il choisit de modifier le régime alimentaire de ses vaches laitières : en période estivale, le plein pâturage est maintenu, mais en hiver, l'ensilage de maïs est introduit dans la ration à hauteur de 8 kg de MS, le reste de la ration étant apportée sous forme d'ensilage d'herbe et de foin. Le régime alimentaire des génisses et des bœufs ne change pas.

Sans évolution des pratiques, l'introduction d'ensi-

lage de maïs entraînerait une baisse du niveau de valorisation de l'herbe importante (5,3 tMS/ha contre 6,1 tMS/ha). Afin d'éviter l'agrandissement de la stabulation des jeunes bêtes, l'éleveur fait le choix de réduire la fertilisation azotée sur les pâtures et de vendre 36 t de foin chaque année ; cela permet de maintenir une valorisation de l'herbe satisfaisante (5,6 tMS/ha) au vu du niveau de fertilisation.

Avec ce changement de régime alimentaire la productivité laitière est en hausse de 900 litres. Le maintien du nombre de vaches permet de livrer 54 000 litres de lait supplémentaires.

Résultats et commentaires

L'Excédent Brut d'Exploitation progresse de 10 200 € ce qui représente un gain de 189 € par 1000 l supplémentaires. L'introduction de maïs ensilage en hiver permet d'augmenter la productivité durablement mais nécessite des investissements en stockage (22 500 € pour un silo de 450 m³).

> **Tableau 5 : Évolution structurelle et résultats économiques attendus**
Sources : Réseaux d'élevage bovins lait d'Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne 2012

	Situation initiale	+ 900 l/VL avec la voie fourrages	Écart
Vaches laitières	60	60	=
Lait/VL (l)	5 400	6 300	+ 900
Lait livré (l)	300 000	354 000	+ 54 000
Nbre de génisses laitières/an	28	28	=
Nbre de bœufs/an	25	25	=
SAU (ha)	158	158	
dont herbe (ha)	126	126	=
dont maïs ensilage (ha)	0	9	+ 9
dont cultures de vente (ha)	32	23	- 9
Valorisation de l'herbe (tMS/ha)	6,1	5,6	- 0,5
EBE (€)	85 300	95 500	+ 10 200
EBE/1000 l supplémentaires (€)			+ 189
Annuités (€)	23 900	26 000	+ 2 100
Disponible (€)	61 400	69 500	+ 8 100



La production laitière supplémentaire permet d'améliorer le revenu quelle que soit la conjoncture à condition que la part de maïs introduite ne se traduise pas par une sous valorisation de l'herbe. Le nouvel équilibre herbe-maïs doit être maîtrisé sous peine de dérapages des coûts de production.

> **Tableau 6 : Différentiel de revenu entre la situation initiale et la situation projetée en fonction de la conjoncture prix**

Sources : Réseaux d'élevage bovins lait d'Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne 2012

Prix des concentrés VL*	Prix du lait 305 €/1000 L	Prix du lait 335 €/1000 L	Prix du lait 365 €/1000 L
139 €/t	8 000 € +148 €/1000 L	9 300 € +172 €/1000 L	10 600 € +197 €/1000 L
189 €/t	6 800 € +126 €/1000 L	8 100 € +150 €/1000 L	9 400 € +175 €/1000 L
239 €/t	5 500 € +102 €/1000 L	6 900 € +127 €/1000 L	8 200 € +151 €/1000 L

* La variation de prix s'applique aussi aux céréales produites sur l'exploitation

JE DÉVELOPPE MON ATELIER LAITIER EN RALLONGEANT MON BÂTIMENT

Modalités pratiques

L'éleveur ne change rien ni à son système d'alimentation ni à la productivité des vaches. Une rallonge du bâtiment existant permet de loger 20 % de vaches en production en plus. L'effectif passe de 60 à 74 vaches et le nombre de génisses élevées de 28 à 35. L'atelier de bœufs est ajusté en fonction

des disponibilités en fourrage. Cet investissement va engendrer un surcroît de travail d'astreinte.

Avec une productivité laitière inchangée, l'augmentation du troupeau de vaches permet de produire 80 000 litres de lait supplémentaires.

Résultats et commentaires

L'Excédent Brut d'Exploitation progresse de près de 13 000 € ce qui représente un gain de 162 € par 1000 l supplémentaire. En tenant compte de l'annuité liée à la rallonge du bâtiment (75 000 € pour la construction de 2 travées de 14 places), le revenu disponible n'augmente plus que de 5 900 € soit 74 €/1000 l de lait supplémentaire.

> **Tableau 7 : Évolution structurelle et résultats économiques attendus**
Sources : Réseaux d'élevage bovins lait d'Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne 2012

	Situation initiale	Rallonge du bâtiment	Écart
Vaches laitières	60	74	+ 14
Lait/VL (l)	5 400	5 400	=
Lait livré (l)	300 000	380 000	+ 80 000
Nbre de génisses laitières/an	28	35	+ 7
Nbre de bœufs/an	25	9	- 16
SAU (ha)	158	158	
dont herbe (ha)	126	126	=
dont maïs ensilage (ha)	0	0	=
dont cultures de vente (ha)	32	32	=
Valorisation de l'herbe (tMS/ha)	6,1	6,1	=
EBE (€)	85 300	98 200	+ 12 900
EBE/1000 l supplémentaires (€)			+ 162
Annuités (€)	23 900	30 900	+ 7 000
Disponible (€)	61 400	67 300	+ 5 900



Dans tous les cas, produire plus de volumes de lait avec un investissement modeste et raisonné est toujours gagnant tant que l'augmentation du troupeau ne modifie pas le système de production. Dans ce cas, la substitution du lait à la viande permet d'améliorer le revenu.

Dans la situation où l'éleveur livre son lait supplémentaire au prix de valorisation beurre-poudre, l'intérêt économique d'un tel investissement est limité.

> **Tableau 8 : Différentiel de revenu entre la situation initiale et la situation projetée en fonction de la conjoncture prix**

Sources : Réseaux d'élevage bovins lait d'Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne 2012

Prix des concentrés VL*	Prix du lait 305 €/1000 L	Prix du lait 335 €/1000 L	Prix du lait 365 €/1000 L
139 €/t	4 500 € +56 €/1000 L	6 400 € +80 €/1000 L	8 300 € +104 €/1000 L
189 €/t	4 000 € +50 €/1000 L	5 900 € +74 €/1000 L	7 800 € +98 €/1000 L
239 €/t	3 300 € +41 €/1000 L	5 200 € +65 €/1000 L	7 100 € +89 €/1000 L

* La variation de prix s'applique aussi aux céréales produites sur l'exploitation

J'INVESTIS RÉSOLUMENT DANS LA PRODUCTION LAITIÈRE EN CONSTRUISANT UN NOUVEAU BÂTIMENT

Modalités pratiques

Le choix est fait d'investir durablement dans la production laitière, avec la construction d'un nouveau bâtiment pour les vaches laitières. Le nombre de places maximum est déterminé par la capacité fourragère à système constant. L'effectif de vaches passe de 60 à 82, le nombre de génisses mises en élevage de 28 à 38 et l'atelier de bœufs disparaît.

L'accroissement du cheptel, notamment du nombre de vaches en production va engendrer un surcroît de travail d'astreinte important et peut éventuellement nécessiter de recourir à de la main-d'œuvre supplémentaire.

Résultats et commentaires

L'Excédent Brut d'Exploitation progresse de 32 % ce qui représente un gain de 214 € par 1 000 l supplémentaires. Par contre, à cause de l'augmentation des annuités, le revenu disponible diminue de 17 000 €. Ce projet n'est en aucun cas envisageable s'il faut recourir à de la main-d'œuvre rémunérée supplémentaire. Cependant, il peut être éventuellement rentabilisé en cas d'une forte baisse des annuités anciennes et par une capacité d'autofinancement solide au départ.

> Tableau 9 : Évolution structurelle et résultats économiques attendus

Sources : Réseaux d'élevage bovins lait d'Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne 2012

	Situation initiale	Nouveau bâtiment	Écart
Vaches laitières	60	82	+ 22
Lait/VL (l)	5 400	5 400	=
Lait livré (l)	300 000	430 000	+ 130 000
Nbre de génisses laitières/an	28	38	+ 10
Nbre de bœufs/an	25	0	- 25
SAU (ha)	158	158	
dont herbe (ha)	126	126	=
dont maïs ensilage (ha)	0	0	=
dont cultures de vente (ha)	32	32	=
Valorisation de l'herbe (tMS/ha)	6,1	6,1	=
EBE (€)	85 300	113 000	+ 27 700
EBE/1000 l supplémentaires (€)			+ 214
Annuités (€)	23 900	68 600	+ 44 700
Disponible (€)	61 400	44 400	- 17 000



Même dans la conjoncture la plus favorable, prix du lait élevé et prix des concentrés faible, la production supplémentaire ne couvre pas l'augmentation d'annuités. Cet investissement ne peut donc être réalisé que s'il s'inscrit dans un projet d'avenir raisonné : peu d'annuités, une trésorerie saine et pour remplacer un bâtiment vétuste, amorti et réutilisable en l'état.

> Tableau 10 : Différentiel de revenu entre la situation initiale et la situation projetée en fonction de la conjoncture prix

Sources : Réseaux d'élevage bovins lait d'Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne 2012

Prix des concentrés VL*	Prix du lait 305 €/1000 L	Prix du lait 335 €/1000 L	Prix du lait 365 €/1000 L
139 €/t	-22 000 €	-16 300 €	-13 100 €
189 €/t	-22 100 €	-17 000 €	-13 800 €
239 €/t	-22 600 €	-18 000 €	-14 900 €

CONCLUSION

Ce système des zones herbagères a une forte capacité à augmenter les livraisons de lait de façon économique. En effet, la part d'herbe importante dans la SAU, l'absence d'ensilage de maïs, des apports en concentrés maîtrisés et une productivité laitière modeste, sont autant de leviers mobilisables pour produire davantage de lait.

Dans les situations où cela est possible, la saturation des capacités de logement en vaches laitières est la première solution à retenir ; le gain de revenu est au rendez-vous sous conditions d'ajuster le nombre d'animaux et de maintenir le même niveau de maîtrise technique.

L'option d'augmenter la productivité des vaches conduit à des résultats plus mitigés ; si l'introduction de maïs dans la ration des laitières s'avère une stratégie rémunératrice quelle que soit la conjoncture (sous réserve de maintenir la valorisation de l'herbe du système),

l'augmentation des quantités de concentrés distribués affiche quant à elle un impact faible voir négatif sur le revenu. Dans ces deux situations, les risques de dérapages sont élevés si l'augmentation de productivité attendue n'est pas effective.

Enfin, le recours à l'investissement se révèle payant si celui-ci se limite à une extension du bâtiment existant. Dans le cas de la construction d'un bâtiment neuf, le revenu est fortement pénalisé quelle que soit la conjoncture. Ces projets seront envisageables sur le plan financier dans des exploitations ayant un très faible endettement et ayant accès à des aides à l'investissement.

Dans toutes ces situations, la réussite de ces projets sera conditionnée à une bonne maîtrise du système de production et une bonne efficacité économique ; il sera également indispensable d'intégrer à la réflexion la disponibilité en main-d'œuvre, notion trop peu souvent prise en compte.

Document réalisé par les équipes des Réseaux de Références des Chambres d'Agriculture de Lorraine, Alsace et Champagne-Ardenne.

Réseau Bovins Lait

- JP. Moussu (CA 08)
- C. Moulin (CA 51)
- D. Coueffé (CA 52)
- JM. Zsitko (CA 54)
- F. Mesot (CA 55)
- M. Albert (CA 57)
- R. Georgel (CA 88)
- B. Grille (CA 67)
- D. Caillaud (Institut de l'Élevage)

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCEURS

Ce document a reçu l'appui financier du CASDAR, de France AgriMer, des Conseils Généraux des Ardennes, de la Meurthe et Moselle, de la Meuse, du Bas-Rhin et des Vosges, du Conseil Régional de Lorraine et du Conseil Régional de Champagne-Ardenne.

Décembre 2012

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy, 75595 Paris cedex 12
www.idele.fr - PUB IE : 001252023